



DES SUJETS DU QUOTIDIEN

Après un début de séance mouvementé, tous les points à l'ordre du jour du conseil municipal du 3 avril ont pu être votés.



UNE SÉANCE À HUIS CLOS

Peu de temps après l'ouverture du conseil, qui se déroulait exceptionnellement au gymnase Delaune (l'Espace culturel accueillant le centre de vaccination), deux personnes dans le public ont été remarquées en train de filmer la séance avec leur téléphone. Après leurs refus de stopper leur action, un vote interdisant le fait de filmer cette séance a été adoptée. Mais devant un refus répété, un autre vote a transformé cette séance en huis clos. L'opposition a alors décidé de quitter le conseil.

Au départ, il fut avant tout question de finances, avec l'adoption du budget primitif 2021 et le vote du compte administratif 2020 (lire ci-contre). Néanmoins, rapidement d'autres sujets ayant trait au quotidien des Drançais ont été discutés.

Nouveau confinement

Afin de soutenir les commerçants, la Ville a décidé de poursuivre sa mesure exceptionnelle d'exonération partielle des loyers et charges commerciaux. Durant toute la période de fermeture administrative obligatoire. Ils sont fixés à 15 euros. Cette mesure est nécessaire pour sauvegarder les commerces durement frappés par une crise qui s'éternise.

La Ville a également renouvelé son partenariat avec l'association Le syndicat des commerçants du marché

pour l'organisation des animations qui, régulièrement, ont lieu aux Quatre routes. Pour l'année 2021, la subvention s'élève à 28 511,69 €, un montant réévalué suite à la crise sanitaire qui a bouleversé fortement le fonctionnement des marchés aux comestibles.

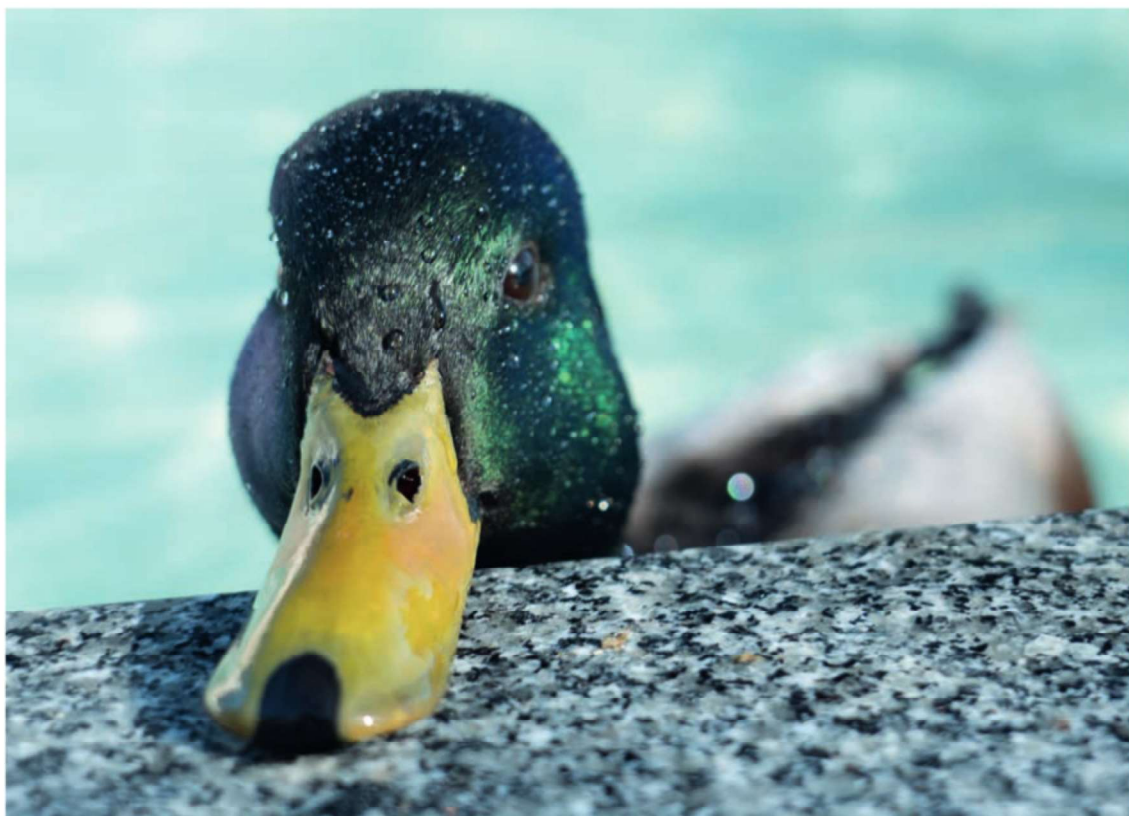
Tarifs à la baisse

Toujours à cause de la crise et du couvre-feu, le Conservatoire n'a pas pu assurer tous ses cours sereinement durant l'année et dispenser son enseignement et sa pédagogie habituels dans les meilleures conditions. Face à ces désagréments, les parents des élèves ont sollicité une réduction sur leur cotisation annuelle. Afin de leur donner satisfaction et de démontrer l'intérêt que la Ville porte à la culture, une réduction de 20% sur les cotisations des élèves pour l'année 2020-2021 a été votée.

Partenariat et convention

Par ailleurs, un partenariat a été approuvé entre le Conservatoire et la Scala-Paris, un théâtre parisien qui promeut l'éducation artistique et culturelle. Représentations, rencontres d'artistes ou tarifs préférentiels sont prévus... lorsque la culture aura repris ses droits.

La Ville a également signé un partenariat avec l'association Terres urbaines, qui promeut l'agriculture urbaine et que l'on a, par exemple, déjà vue à l'œuvre dans le parc Mandela. Le programme prévoit la gestion d'animations, la création d'une ferme maraîchère dans le parc, la mise en place d'un programme éducatif pour la rentrée 2021 autour de l'environnement, le soutien à la végétalisation et l'organisation des concours. Une subvention de 15 210 € lui a été octroyée.



Suivez **villededrancy** sur *Instagram*



TRIBUNES

ÉLUS MAJORITÉ MUNICIPALE

Non au Carnaval au Conseil Municipal !

Le Conseil Municipal traite de sujets sérieux pour la vie de la Ville. Celui du 3 avril avait notamment à examiner le budget 2021, sujet essentiel puisqu'il définit les grandes orientations de notre action pour l'année en cours (voir page 10-11).

Pourtant, au travail sérieux du débat et de la contre-proposition, l'opposition a préféré celui du cirque, organisant une retransmission vidéo, sans l'accord de quiconque, puis le grand mélodrame du départ de la salle, refusant de soumettre leurs propositions à l'assemblée.

Nous relevons, encore une fois, que l'opposition préfère quitter les lieux lorsqu'on parle de l'avenir des Drancéens et de la lutte contre les conséquences de la COVID-19. Quel dommage de préférer le cirque à l'exercice démocratique !

Vos élus de la Majorité municipale

ÉLUS DRANCY AUTREMENT

Tribune non parvenue dans les délais prévus par le règlement intérieur

ÉLUS ENSEMBLE, DRANCY POUR TOUTES ET TOUS

Travail ou misère. 20 ans de droite à Drancy.

Malgré la crise sanitaire, sociale et économique, le gouvernement veut réformer l'assurance chômage. Il faut « remettre les gens au travail », posture hypocrite puisque les emplois manquent. En même temps, 30.000 emplois pourraient disparaître à l'aéroport de Roissy, des drancéens notamment qui nous ont demandé leur soutien. Que font nos élus, Maire, Député, Conseillers départementaux, Conseiller Régional, si ce n'est s'accrocher à leurs sièges ? Nous sommes mobilisés aux côtés des drancéens, pour contrôler l'OPH, pour exiger un Drancy plus propre, moins encombré, plus écologique et humain.

*Ensembledrancyourtous@gmail.com
Carine Nilès, Lotfi Ben Yedder,
Berivan Cipil, Rachid Belouchat,
Patrick Chini.*